31e ANNEE N° 2496 PARAIT LE SAMEDI 10 AVRIL 1920

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Huit francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN — Directeur-gérant : M. PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse, 20, Rue de la Victoire*, à *l'Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0.40

Commerciales (la ligne).....0.30

Réclames (la ligne).....0,60

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré

LETTRE DE PARIS

Le discours de M. Millerand

M. Millerand s'est expliqué à nouveau sur la politique étrangère au cours du débat soulevé par M. Barthou.

A l'heure même ou M. Millerand, au Palais-Bourbon, rappelait les droits de la France, M. Lloyd George les défendait à la Chambre des Communes. Répondant à M. Asquith, disposé à en faire bon marché, le premier ministre anglais montrait que l'on ne pourrait toucher à ces droits sans porter atteinte aux principes de stricte justice. L'abandon des réparations entraînerait la ruine de la France. Chaque Français aurait à supporter un fardeau double de celui de chaque Allemand, « et cela à cause d'une guerre dont les Français sont sortis vainqueurs et dont ils ne sont pas les auteurs responsables ». Et lord Robert Cecil de faire observer qu'il était d'accord avec M. Lloyd George.

Ces déclarations nous rassureront sur les intentions du gouvernement anglais. Mais peut-être n'avons-nous pas dit ce qu'il fallait dire pour éclairer nos alliés sur notre état d'esprit. Ils nous jugeaient sur les discours de nos hommes politiques où il y avait plus d'imprécations que de vues réalistes. Nous avons fait ressortir déjà ce que cette méthode avait de fâcheux quand on poursuit une œuvre commune avec des associés qui ont horreur de la politique de sentiment. Ils avaient l'impression que nous faisions fausse route. Leur confiance en était diminuée et nous fournissions des arguments à ceux qui, de l'autre côté du détroit, nous tenaient pour aveuglés par la haine.

Il était réservé à M. Millerand de faire entendre les paroles nécessaires. Jusque-là aucun chef de gouvernement n'avait osé aborder un sujet qui paraissait périlleux. M. Millerand n'est pas homme à reculer devant certaines hardiesses quand il les juge profitables à l'intérêt national. « La France, a-t-il dit, ne respire pas la haine et la vengeance ... Vous dites que pour tenir vos engagements vous avez besoin de travailler. Je n'exclus pas, pour ma part, l'idée d'une collaboration économique; j'en perçois déjà certaines modalités, mais à une condition première qui domine tout, c'est que vous, gouvernement allemand, avec lequel, je le répète, je suis prêt demain à collaborer économiquement, vous donniez la preuve de votre bonne foi en exécutant vos engagements. » Ces déclarations si nettes ne laissent subsister aucune équivoque. Elles ferment la bouche à ceux qui, aussi bien dans le camp des alliés que dans l'autre, nous accusaient de poursuivre la ruine de l'Allemagne et nous jugeaient assez stupides pour désirer la mort de notre débiteur. Nous concevons fort bien que notre intérêt nous commande d'aider au relèvement de l'Allemagne. Nous n'ignorons pas que les nations sont solidaires économiquement et que l'Europe ne redeviendra prospère que par la collaboration de tous les peuples.

C'est pourquoi nous sommes disposés à pratiquer vis a vis de la Russie une politique qui s'inspire de ces nécessités. Nous devons d'autant moins nous laisser devancer par d'autres que nous sommes créanciers de la Russie pour une somme qui s'élève à 25 milliards en y comprenant la valeur des biens ou intérêts industriels possédés dans ce pays par des Français et qu'ainsi nous pourrions exciper d'un droit de priorité. Loin d'en user nous serions d'après M. Barthou en retard sur nos alliés. M. Millerand a affirmé qu'il n'en était rien. La France, l'Angleterre, les Etats-Unis, avant d'entrer en relations avec lui, demandent que le gouvernement des Soviets « reconnaisse la souveraineté nationale non seulement dans les mots, mais dans les faits et qu'il en administre la preuve ». Il convient d'ailleurs, d'attendre les résultats de l'enquête que la Société des nations a été chargée d'organiser en Russie. Il se peut que les alliés n'aient pas toujours donné l'impression d'obéir à une règle unique. Mais après quelques flottements, ils se sont mis d'accord et ils feront bloc quand le moment de traiter sera venu.

Les déclarations de M. Millerand ont été accueillies chaleureusement par la Chambre qui en a goûté la franchise et l'energie. Le débat sur la politique étrangère a été clos par un ordre du jour de confiance adopté à l'unanimité, moins les voix socialistes. Il serait bon, maintenant, de laisser le gouvernement à sa tâche et de ne pas renouveler ces longues discussions où les mêmes idées reviennent indéfiniment sous des formes différentes. Une simple question, de temps en temps, sur l'évènement du jour, remplacerait avantageusement des débats de grand style qui occupent plusieurs séances et font perdre un temps précieux au Parlement.

Louis BARRET.

RUBRIQUE DES MUTILÉS

Comment sera payé le rappel des Pensions

(Suite)

En aucun cas vous n'avez à demander vous même votre rappel de pension. C'est le Sous-Intendant militaire qui doit, répétons-le, vous demander à vous, tous renseignements utiles ; vous ne demanderez donc pas votre rappel vous même, d'abord cela ne servirait à rien, ensuite vous faciliterez ainsi un peu le travail des services chargés de la liquidation des pensions.

Vous devez ensuite remplir aussi exactement que possible, tous les questionnaires ou autres formules que vous recevrez.

Ce qui précède n'indique pas d'une façon détaillée quel sera le travail de liquidation des pensions nouvelles et du rappel.

Nous les indiquerons dans le prochain numéro du *Sisteron-Journal*, afin que chaque bénéficiaire, mis au courant, ne s'étonne pas trop des divers changements de titres de pension ou d'allocation qui seront faits, des questions qui seront posées, afin que chacun sache à qui il aura à faire en cas de réclamation, en un mot, afin que chacun se reconnaisse au milieu de cette paperasserie.

(à suivre)

Colomb.

ENTRE NOUS

Alea jacta est

Il paraît que la période des bals n'est pas close et que l'on dansera jusqu'à la Saint Glin-Glin. Les temples de Terpsychore s'élèvent un peu partout et les fidèles, plus nombreux que jamais, accompagnent en ces lieux vénérés les prêtresses et les folles bacchantes qui s'adonnent lascivement à ces amusements chorégraphiques.

La fièvre de folie qui sévit chez nous risque de venir en l'état endémique. C'est l'âge d'or des toilettes excentriques, des bals, cinémas théâtres et autres genres de distractions qui durent depuis le début de l'année. Il n'y a plus de place pour le travail et le budget familial, qui autrefois se montrait parcimonieux, devient aujourd'hui d'une élasticité telle qu'il est facile de supposer qu'une vague de jouissance s'ajoute à la vague de paresse.

Chez nous comme partout ailleurs, les « dancings » ne désemplissent pas malgré la cherté de la vie et, c'est à croire que les deuils causés par l'horrible drame, dont certaines recrudescences viennent encore jusqu'à nous, sont déjà oubliés.

Faut-il nous plaindre de ce nouvel état d'esprit, ou bien devons nous trouver normale l'époque dans laquelle nous entrons ? ; quoiqu'il en soit, nous dirons que lorsqu'une population entière s'abandonne à de telles folies, elle n'est pas loin de sa perte.

Une réforme au profit du Dessin

Le moment serait-il venu de supprimer quelques abus ?

La décision prise le 3 mars 1920 par M. André Honnorat, ministre de l'Instruction publique, modifiant le règlement relatif à l'enseignement du dessin, porterait à le croire.

Le Ministre a prescrit, qu'à l'avenir, *les élèves qui désireront conserver leur dessin dans un album auront toute liberté de le faire.*

Ceci est la suppression d'un abus qui a beaucoup nui à l'enseignement du dessin

Par une erreur aussi étrange qu'inexplicable, le règlement concernant l'enseignement du dessin portait, qu'après chaque leçon, les dessins seraient réunis, sous forme de dossier de classe, et conservés par le professeur jusqu'au passage de l'Inspecteur.

Ce régime injuste et vexatoire, en ôtant aux élèves le goût du dessin, avait placé la France au dernier rang pour le dessin vulgarisé. Elle, toujours au premier pour le grand art.

Le nouveau régime donnera au dessin la place qu'il mérite.

N'écoutant que sa conscience professionnelle, notre sympathique et estimé professeur, M. Brunet, s'était permis de violer le règlement et avait, depuis quatre ans, substitué la collection de l'élève au dossier de classe, à notre collège et à notre E. P. S. et obtenu par cette nouvelle méthode, des résultats satisfaisants.

Aux asthmatiques

De tous les remèdes connus aucun ne calme et ne guérit aussi rapidement que la poudre Louis Legras. Elle dissipe, en 45 secondes les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, essouffiement, oppression, toux, de vieilles bronchites rhumes négligés, suites d'influenza, de pleurésie et autres affections des poumons. Ce précieux remède a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 80 (impôt compris) adressé à Louis Legras 139 Bd Magenta à Paris.

© VILLE DE SISTERON

COIN DU POÈTE

Bébé dort!

Bien doucement l'enfant repose
Dans les dentelles du berceau
Sa mère est là, près du rideau
Couvant des yeux le bébé rose.
Il est si gentil, si charmant,
Que toute ravie elle admire
Sa bouche où voltige un sourire
Et qui dira bientôt : « Maman ».

Bébé dort et fait bien des rêves
Il voit des dieux aux ailes d'or
Devant lui prendre leur essor
Et voler par delà les grèves.
Là-bas bien loin, dans un grand bois
Il voit briller de longues flammes
Et tout autour chanter des dames
Dont il entend presque les voix.

Tout cela sur sa lèvre amène
Le sourire qu'on aime tant
Qui rend si gracieux l'enfant
Qui fait qu'on le quitte avec peine...
Mais la mère a dit : « C'est assez ! »
En se penchant elle dépose
Sur sa petite bouche rose,
Pour son réveil, deux gros baisers.

M. D.

Chronique Locale

SISTERON

A nos lecteurs. — *Par suite du renchérissement du papier, de la main d'œuvre et des frais de transport, nous nous voyons dans l'obligation d'élever le prix de vente de notre journal à* **0, 15** *c. le numéro.*

Nous ne faisons, en cela, que suivre l'exemple de la plupart de nos confrères des Hautes et Basses-Alpes qui ont également élevé leur prix.

Sisteron-Journal *sera vendu à 0,15 à partir du 1° Mai prochain.*

Concert musical. — Fortement contrarié par une journée de pluie le Dimanche de Pâques a été plutôt maussade et le concert que devait donner la société musicale a dû être renvoyé au lendemain lundi qui était un jour de soleil resplendissant faisant oublier la mauvaise impression de la veille.

Le concert des *Touristes des Alpes* avait attiré sur la Place une foule de spectateurs qui applaudirent frénétiquement. Notre société bien que nouvellement réorganisée, a su dans son premier concert donner toute l'ampleur et la délicatesse nécessaires à un programme choisi.

La bonne exécution de dimanche dernier laisse deviner qu'avec de la bonne volonté et s'il est possible quelques nouvelles recrues, les *Touristes des Alpes* sous la direction de l'excellente baguette qui les dirige, peuvent redevenir les bons musiciens d'avant guerre.

Et le canal de Ventavon ? — Voilà plus de huit mois que M. Anglès, député avait obtenu de l'ancienne Chambre et du Sénat le crédit nécessaire à la prolongation du canal de Ventavon. Dans une conférence même qu'il donnait à la mairie devant tous les co-arrosants, M. Anglès leur expliquait dans quelles conditions devait s'effectuer l'achèvement du canal, il faisait connaitre qu'une somme de trois millions était inscrite au budget pour ces travaux à condition toutefois que ce canal soit achevé avant 1923 et qu'une superficie de 700 hectares soit déclarée arrosable par le syndicat des co-arrosants.

Nous sommes donc à huit mois du vote du crédit de 3 millions et rien n'a été fait, nous aimons à espérer que ceux qui sont intéressés à l'achèvement du canal ne laissent pas lettre morte cette question intéressante et que tous leurs efforts tendent à la création du Syndicat afin qu'une suite soit donnée à cette affaire dans un laps de temps assez court.

—o—

Bibliothèque. — En vue de la prochaine ouverture de la bibliothèque municipale les personnes qui sont encore en possession de livres appartenant à la bibliothèque sont priées de les rapporter au secrétariat de la mairie.

—o—

Hospice. — Le puplic est informé que les bains de l'hospice seront ouverts le jeudi et vendredi de chaque semaine.

Prix du bain, 1 franc.

Don. — A l'occasion du mariage de notre aimable concitoyenne Mlle Madeleine Andine avec M. Boucher Gustave, le somme de 20 francs a été versée à la Caisse du Monument Commémoratif. Nos remerciements et nos meilleurs vœux de bonheur aux généreux donateurs.

Le Comité.

—o—

Casino-Théâtre. — C'est Vendredi 23 qu'aura lieu au Casino la soirée de Gala annoncée par la Tournée Félix ORANGE, avec la « COCARDE DE MIMI PINSON » opérette en 3 actes avec les artistes du Gymnase et Opéra de Marseille.

La location est ouverte.

Nos hôtes. — Mardi dernier étaient de passage MM. Henri Michel et Perchot, sénateurs qui ont mis à profit les quelques heures disponibles que leur laissait l'intervalle des trains pour aller serrer la main à quelques amis personnels.

Recherches dans l'intérêt des familles. — L'intervention administrative est réclamée dans un intérêt de famille en vue de connaître le sort et la résidence actuelle du nommé Gondran François Marius né à Manosque le 15 août 1884 qui a disparu de son domicile depuis le 16 mars dernier (domicile sis à Manosque).

Signalement au moment de la disparition :

Agé de 35 ans, taille 1m, 68 environ, cheveux yeux châtains, nez ordinaire bouche moyenne, moustache châtain taillée à l'américaine, visage plein, teint brun, vêtu d'une veste de travail grise d'un pantalon de velours, de gros souliers de travail brodequins genre militaire, casquette en drap gris.

Prière aux personnes qui pourraient fournir des renseignements de les transmettre à M. le maire de Manosque.

Casino-Cinéma. — Ce soir 2 vedettes de l'écran, Mlle Huguette Duflos, de la Comédie Française, dans *Les Bleus de l'Amour*, grande comédie en 3 parties ; et le désopilant Harold Lloyd dans *Lui et le noble sport* (boxe), scène d'un comique irrésistible ;

Ravengar, 7me épisode en 2 parties ;
L'Ascension Tragique ;
Le Courrier de Washington, 5e épisode en 2 parties ;
L'adversaire se démasque ;
Biskra et Touggourt, (sud de Constantine), intéressant ;

Le spectacle commencera à 8 heures 3/4 très précises.

Location au Casino au profit de la Caisse de l'Œuvre du Monument Commémoratif.

Sisteron-Vélo. — Demain Dimanche, à 15 heures, au terrain de la 2e maisonnette, grand match de foot-ball entre les premières équipes du *Sporting-Club de Volonne* et du *Sisteron-Vélo*.

Sont convoqués :
Roubaud, Burle, Rolland G., Ferrary, Latil Jules, Eysseric G., Donzion, Baille, Pellegrin, Laugier, Gasquet ;
Remplaçants : Marcien et Bernard.

P. L. M. — Les grands réseaux de Chemins de fer croient devoir rappeler aux intéressés qu'ils ont décidé de fixer un délai à partir duquel ne serait plus admise la prorogation des abonnements en cours au moment de la déclaration de guerre et dont la validité a été suspendue au cours des hostilités.

Ce délai est de 6 mois, à compter :
(a) du 23 octobre 1919, (date de la promulgation de la loi qui a mis fin à l'état de guerre), pour les abonnés non mobilisés ou pour les abonnés mobilisés libérés du service militaire antérieurement à cette date ;
(b) de la date de leur démobilisation en ce qui concerne les abonnés libérés postérieurement à la date du 22 octobre 1919.

Hôtel-Guindon. — Demain dimanche à 2 heures bal de famille. Thé, pâtisseries. A 8 heures grand bal, Tombola.

—o—

On nous comunique :

La Ruche Sisteronnaise. — La liste de la commande de chaussures de luxe sera close le dimanche 11 courant.

Des personnes peu scrupuleuses ne faisant pas partie de la Coopérative étant venu y acheter, le conseil d'administration prie les sociétaires non encore connus du gérant de se munir de l'une des trois pièces suivantes : livret, carte d'adhérent, reçu provisoire.

—o—

On demande un apprenti à la Confiserie-Pâtisserie Clovis Bonnet, rue Droite, Sisteron.

ÉTAT-CIVIL

(du 3 au 9 avril)

NAISSANCES

Lieutier Louis Gabriel Bourg-Reynaud.

PUBLICATION DE MARIAGE.

Entre Flavien Louis Casimir Barjavel et Rosalie Maria Ervy.

MARIAGE

Entre Auguste Sabin Jean et Mireille Marie-Louise Vezian.

Entre Gustave Boucher et Angèle Madeleine Andine.

DÉCÈS

Néant

M. Crin Crin Spinelly a reçu d'un exilé en Afrique la lettre suivante :

Moustagamel (Afrique) le 27 Mars.

Monsieur Crin Crin Spinelly,

Permettez à un vieil abonné du *Sisteron-Journal*, loin du sol natal, de vous demander quelques détails sur les *Inquiets* que je n'ai jamais eu l'honneur de connaître dans la bonne humeur sisteronnaise. Serait-ce un fait nouveau ?

De mon temps — je vous parle d'avant 1870 — il existait à Sisteron le *Club des Insipides*. Serait-ce les descendants de ceux-ci qui se seraient transformés avec le temps en Inquiets ?

Le père *Baneston* que je connus jadis, était coté par les soudoyés du 2e Empire comme " per vert ", à craindre et....inquiétant...., Serait-ce son âme ressuscitée qui aurait fait des adeptes à Sisteron ?

Que de points d'interrogation. Je me suis creusé le cerveau pour découvrir quels sont ces Inquiets En définitive, n'étant plus du pays, mais m'y intéressant quand même, qu'est-ce donc que ce groupe ? ? Un peu d'éclaircissement rafraichira la mémoire de ceux qui furent du patelin.

Et Jojo, Ernesta, Pellegrinos, Boucardos, Pegomez, Dédé et Gazillos, etc.., sont-ce des Portugais toujours gais ou des Sisteronnais. Le cas contraire où donc seraient les Inquiets.

Un mot je vous prie par la voix du *Sisteron-Journal*. Et le chansonnier qui chantait : Dans un vieux manteau, sous un parapluie..je la pipe à la g.... etc., etc, J'attends que vous soyez assez bon de m'éclairer les meninges et me dire qui sont, où sont, où est l'As des Inquiets ?

Je vous salue copieusement,
Tintin-Cotelette, né à Sisteron,
rue Mercerie, le *30* février 1851.

* * *

Notre ami Henri Général Caracou ayant reçu le 20 mars sa nomination comme directeur du Conservatoire de musique de Rognouse (Hautes-Alpes) a droit à toutes nos félicitations.

A cette occasion, la *Fanfare dou Boumas* donnera demain dimanche à 9 heures du soir sur la *Placette, quartier de la Coste* un grand bal public avec orchestre complet. Illuminations à giorno.

Des places réservées seront offertes aux enfants et aux vieillards.

La buvette du *salon tapissa* restera ouverte pendant toute la durée du bal.

Nota. — En cas de mauvais temps ou que le thermomètre tombe à zéro, le bal aura lieu dans la salle du Casino. L'entrée sera gratuite pour *tout le monde*. Nous recommandons à Gazille, roi des Renaires de ne plus casser les quinquets avec ses arpions.

Etude de Me Pierre BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

A VENDRE
DE GRÉ A GRÉ

1° Une terre labourable à Sisteron quartier de Chaterusse-Saint-Pierre de 21 ares 50 cent N° 538 section C.

2° Une terre labourable quartier de *Fontvieille* d'environ 30 ares, à Sisteron.

3° Une terre à Entrepierre, quartier de la *Colette* No 394, 395 section E. de 30 ares 68 centiares.

Appartenant à M. **Louis Petit** à Paris.

Pour traiter s'adresser à Me Paul BOREL suppléant.

P. Borel.

© VILLE DE SISTERON

Etude Me Pierre BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
Mort pour la France
notaire à Sisteron

VENTE

aux enchères publiques et volontaires

Fixée au **Dimanche deux Mai** 1920, à deux heures de l'après-midi à **Sisteron**, en l'étude de Me Borel et par le ministère de Me Paul BOREL, suppléant.

Des six immeubles suivants situés à **Sisteron**, ayant servi dans le passé de fours banaux à la population de Sisteron.

Appartenant à l'hoirie de Mme **Marie Colomb**, Vve **Vanel** et à Mme **Blanche Reynaud** Veuve **Julien**.

PREMIER LOT

Un four, avant-four et cave servant de magasin à bois, quartier de « la Pousterle », N° 505, section G, touchant au-dessus et au Levant Sarron, au couchant une ruelle, au nord la rue de la Pousterle, au midi maison Robert.

Mise à prix : **deux cents** francs
ci..... **200** francs.

DEUXIÈME LOT

Un four, avant-four et magasin à bois, appelé « Four du Rieu », N° 473, section G, touchant, aux levant midi et nord les rues, au couchant maison Thélène, au-dessus maison Daumas.

Mise à prix : **deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

TROISIÈME LOT

Un four, avant-four, magasin à bois et cave au-dessous, quartier de « Bourg-Reynaud ou Longue Androne » No 297, section G, touchant au levant maison Meysson, au midi maison Rossetti, au nord la Longue Androne, au couchant maison Jaume.

Mise à prix : **deux cents** francs.
ci..... **200** francs

QUATRIÈME LOT

Un four, avant-four, magasin à bois et corridor servant d'entrée, quartier de « la Saunerie », N° 1053, section G, touchant, au levant la rue et maison Sauve, au midi maison Féraud, au couchant le rocher et au nord maison Castelli.

Mise à prix : **deux cents** francs
ci..... **200** francs.

CINQUIÈME LOT

Un four et avant-four avec chambre au-dessus, quartier de « la Coste » N° 863, section G, confrontant, au levant maison Palanque, au midi la rue, au couchant maison Justet, au nord la rue.

Mise à prix : **deux cents** francs
ci..... **200** francs.

SIXIÈME LOT

Un four, avant-four et chambre au-dessus au faubourg et quartier de « la Beaume », N° 98, section G, confrontant, au levant le rocher de la Beaume, aux midi, couchant et nord rues ou régales.

Mise à prix : **deux cents** francs.
ci..... **200** francs.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me Paul Borel, notaire, rédacteur du cahier des charges.

Paul Borel.

A louer un appartement. — S'adresser à la librairie-imprimerie Lieutier.

Etude de Me PIERRE BOREL
Chevalier de la Légion d'Honneur
notaire à **Sisteron**
Mort pour la France

VENTE

aux Enchères Publiques et Volontaires

Fixée au **Samedi 24 Avril 1920**, à 2 heures de l'après midi, à **Sisteron**, en l'étude de Me BOREL.

LOT UNIQUE

UNE TERRE

labourable et arrosable

située à Sisteron, quartier de « Sarrebosc », portée au plan sous les Nos 1070, 1071 et 1072 de la section B, avec une partie en vague, pour une contenance de 52 ares 39 cent. en labour et 6 ares 30 cent. en terre vague ; confrontant : au levant un chemin, au midi Louis Queirel, au couchant Bontoux et Marneffe, au nord Toussaint Bontoux, avec bastidon en bon état et puits.

Mise à prix : **Cinq cents** francs.
ci..... **500** francs.

Pour tous renseignements s'adresser à Me Paul BOREL, notaire suppléant dépositaire du cahier des charges.

Paul BOREL

ATELIER DE COUTURE

Mesdames Arrighi et Clément

COUTURIERES
Rue de Provence, No 7, 3me étage
SISTERON

A VENDRE

A L'AMIABLE

Une maison composée de deux chambres assez vastes, rue de l'Evêché

Pour renseignements s'adresser à M. Maldonnat Henri, à la Coste.

HERNIE

JE SUIS GUERI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Boulev. Sépastopol.

Ce nouvel appareil, grâce a de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaitre.

En voici d'ailleurs une preuve :

15 12 19.

Monsieur Glaser,

Tous les bandages que j'avais portés autrefois me torturaient et ne maintenaient pas ma hernie. Depuis le jour ou vous m'avez placé votre appareil sans ressort que j'ai porté sans aucune gêne, non seulement je n'ai plus souffert mais encore ma hernie a été radicalement immobilisée et j'ai pu travailler sans fatigue. Publiez ma lettre afin que sous ceux qui souffrent connaissent les bienfaits de votre merveilleuse invention.

M. VALENEANY Abel,
Retraité du P. L. M. à Montagne
par Châteauneuf d'Isère (Drôme).

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à

à **DIGNE**, samedi 10 de midi à 5 h. Hôtel Boyer Mistre,

à **SISTERON**, samedi 24 avril, Hotel des Acacias.

à **FORCALQUIER**, le 25 avril, Hotel des Lices.

à **MANOSQUE**, mercredi 28 avril, Hôtel Pascal.

Brochure *franco* sur demande. Ceintures ventrières pour déplacements de tous organes.

AUX GALERIES SISTERONNAISES

Raoul COLOMB

Traverse de la Place, SISTERON

MAISON DE CONFIANCE

Nouveautés **Lainages** **Soieries**

Toiles et tissus

Lingerie **Bonneterie**

Confections pour Hommes, Dames et Enfants

VETEMENTS SUR MESURE

(Grand choix de Complets pour Démobilisés)

M. Raoul Colomb mobilisé pendant la durée de la guerre, reprenant définitivement la direction des **Galeries Sisteronnaises** remercie sa clientèle de l'avoir toujours honoré de sa confiance et l'informe qu'il fera comme par le passé tous ses efforts pour la contenter en lui offrant le choix le plus complet de ses marchandises aux prix les plus modérés.

Meubles en tous genres et de tous styles

EBENISTERIE
—
POSE
DE RIDEAUX
ET TAPIS
—
SOMMIERS

Ancienne Maison V. COLOMB
Fondée en 1850

Emile Pellegrin

Successeur de Georges DIEBO
26, Rue Saunerie: 26
SISTERON

TAPISSERIE
—
FAUTEUILS
et
CANAPÉS
—
REPARATIONS

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES

portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

En vente à la librairie-imprimerie Lieutier, rue Droite ; agenda P. L. M. richement illustré, Cahiers scolaires " La Cigale ", papier à lettre fantaisie (grand choix) etc,, etc.

Malettes de toute solidité pour voyage. Sacs à main. Portefeuilles.

A vendre — Joli mobilier de salon, plus glace et pendule, s'adresser à M. Peignon, retraité, rue Droite.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

CYCLES ET MOTOS

Accessoires, Outillage, Pièces détachées

PNEUS - CHAMBRES A AIR - BOYAUX

Charles Féraud

27, RUE DROITE, SISTERON

VENTE-ACHAT-ECHANGE-REPARATIONS

Epicerie-Droguerie Vve TURIN

Rue de l'Horloge — SISTERON

Spécialités de Café, Chocolats et Cacaos
Mastic pour le greffage ; Cire à cacheter les bouteilles
Légumes secs ; Morue 1er choix
Sulfate de fer et de cuivre ; Farine de lin ; Moutarde
Parfumerie ; Savons de toilette ; Bois et savon de Panama ; Essences
Alcool de Menthe ; Eau des Carmes
Teintures. — Peintures — Antirouille. — Eponges

Bouillies pour le Sulfatage des Vignes

Droguerie Vve TURIN, rue de l'Horloge, Sisteron

© VILLE DE SISTERON

GARAGE MODERNE

AUTOMOBILES — CYCLES — MOTOCYCLETTE

VENTE **'PEUGEOT'** ECHANGE

HUILE, ESSENCE, STOCK MICHELIN

LOCATION D'AUTOMOBILES, prix très réduits — TRANSPORTS DE POIDS LOURDS

MACHINES A COUDRE

FRANCIS JOURDAN

Rue de Provence, (à côté du Casino) SISTERON — Basses-Alpes

BIJOUTERIE - HORLOGERIE - ORFEVRERIE

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE

Bijoux et articles pour Cadeaux

Orfèvrerie en écrins

Articles pour fumeurs - Or et Argent

Bijoux sur commande

Réparations et transformations en tous genres

Montres — Pendules — Réveils

de toutes marques

LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

A la Belle Jardinière

RUE DROITE

Lingerie - Bonneterie - Trousseaux

Layettes - Corsets - Parapluies - Cravates

Dépôt du gant Perrin de Grenoble

Grand assortiment de manteaux et fourrures pour Dames et Enfants

Grand choix de blouses, robes, jupons combinaisons, imperméables, etc.

Mme MORÈRE

SISTERON — BASSES-ALPES

Ferblanterie - Zinguerie - Plomberie - Vitrerie

INSTALLATION EAU ET GAZ

VENTE ET ACHAT

de Fourneau, Poèle, Buanderie, Bicyclettes et objets de toute nature — Faire offre

A. CLÉMENT

56, RUE DROITE — SISTERON

Les produits alimentaires, hygiéniques pour régime

F. GIRAUD 124 Avenue Thiers LYON

PAINS MOUSSELINE

FLUTES MOUSSELINE

FARINEUX DIVERS

sont les

meilleurs, les plus légers et les plus nourrissants

Dépôt : AUDIBERT, épicier, rue Droite, Sisteron

LES CAMIONS ARIES 3 et 4 TONNES

carrossés et bachés

SONT LIVRABLES DE SUITE

au prix net de frs. 35.000

GARAGE MODERNE, 27, Rue Carnot, GAP, Vve LAMBERT ET MILLON

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON